

Rapport d'évaluation

**Bilan du plan d'aide à la réussite
(2000-2003)**

du Collège de Rosemont

Mars 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 16 mars 2004, la Commission a évalué le bilan que le Collège de Rosemont a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription en troisième session et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours en première session sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription en troisième session est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être rejoint par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été touchés par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Les taux de réussite des cours en première session ont connu une légère progression depuis 1998; les progrès de la dernière cohorte considérée, celle de 2002, sont les plus marqués. Cette même tendance se vérifie pour le taux de réussite « maximal », soit la proportion des élèves ayant réussi tous leurs cours. En contrepartie, la proportion des élèves n'ayant réussi aucun cours a connu une croissance, ce qui, selon le Collège, pourrait s'expliquer par les caractéristiques particulières de plusieurs nouveaux arrivants qui auraient tendance à abandonner les études en cas de difficulté. Il entend y porter une attention particulière. Le Collège présente aussi des taux globaux (ou « moyens ») de réussite des cours dans trois programmes ciblés; ils sont en croissance constante depuis 1998 en *Sciences humaines* et en *Techniques administratives*, alors qu'en *Techniques de l'informatique*, le taux a oscillé au cours de ces années avec une augmentation en 2002. Ces progrès sont mis en lien avec l'implantation récente des programmes révisés.

Enfin, le Collège fait remarquer que les élèves ayant déjà un vécu collégial (la « cohorte B ») ont en moyenne un taux de réussite en première session dépassant celui de l'ensemble des collèges du SRAM et qu'il s'agit là, pour Rosemont, d'une population d'importance croissante.

La réinscription en troisième session

Le taux de réinscription en 3^e session progresse depuis 1999, dépassant de 2,9 % la cible fixée pour la cohorte de 2001. En *Sciences humaines*, on observe un progrès important surtout pour les cohortes de 2000 et de 2001. La Commission observe aussi, en *Accueil et intégration*, une hausse notable des réinscriptions de la cohorte de 2001 par rapport à la précédente. Par contre, cette tendance à la hausse ne se retrouve pas en *Techniques administratives* ni en *Techniques de l'informatique*. Même s'il n'apporte pas d'explication à ces variations, le Collège s'attend à ce que les taux de réussite en 1^{re} session obtenus dans ces programmes pour la cohorte de 2002 aient des effets positifs sur la réinscription en 2003.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. Le Collège estime que la cible fixée pour la cohorte de 1998, à savoir 50 pour cent de diplomation deux ans après la durée prévue, est en voie d'être atteinte puisque les élèves de cette cohorte au secteur préuniversitaire ont déjà dépassé légèrement ce taux.

Cependant, cet acquis apparaît fragile à la lumière de l'importante diminution de la diplomation en temps prévu constatée pour les cohortes ultérieures au secteur préuniversitaire. Le Collège mentionne par ailleurs qu'il compte une forte proportion d'élèves – près de 10 % pour la cohorte de 1997 – qui se réorientent et obtiennent plutôt un diplôme d'études professionnelles (DEP).

Appréciation des résultats obtenus

Le Collège note que la moyenne générale du secondaire (MGS) est en baisse chez les nouveaux inscrits depuis 2000 mais que, malgré cela, des progrès ont été enregistrés notamment pour la réussite en 1^{re} session – particulièrement le taux de réussite maximal – et que la cible de réinscription en 3^e session a été atteinte. Il constate aussi la croissance de la proportion des élèves n'ayant réussi aucun cours et annonce qu'il s'en préoccupera dans les années à venir. Pour l'atteinte de la cible concernant la diplomation, il considère être sur la bonne voie.

La Commission souscrit largement à cette analyse mais croit que, pour conduire le nombre d'élèves voulu jusqu'au diplôme, le Collège doit continuer à porter une attention à leur cheminement en 2^e et 3^e années d'études.

La mise en œuvre

L'appréciation que fait le Collège de l'efficacité de son plan de réussite et de diplomation porte essentiellement sur des aspects généraux de l'enseignement et des conditions de réussite des élèves. Il affirme que les mesures prévues dans son plan de réussite ont presque toutes été mises en œuvre; si certaines ont dû être abandonnées, d'autres, plus nombreuses, ont été ajoutées. Parmi les retombées positives, le Collège mentionne l'acquisition d'une meilleure connaissance des élèves, le renforcement de l'engagement du personnel, notamment des professeurs, en formation générale et dans les programmes ciblés ainsi que l'intérêt manifesté par les professeurs envers les activités de perfectionnement. Il considère devoir accentuer l'engagement des élèves à l'égard des études, améliorer la concertation des différents groupes de professeurs et de professionnels et assurer l'arrimage des diverses activités. Comme cela a été indiqué, il entend se pencher sur les moyens de réduire le taux de réussite « nul » en 1^{re} session; il entend également continuer à miser sur le cheminement en *Accueil et intégration* comme moyen d'augmenter la diplomation au collégial ou, sinon, comme mesure d'orientation vers l'obtention d'un DEP.

L'efficacité des mesures

Le Collège juge le cheminement d'*Accueil et intégration* efficace en vue d'intégrer et d'orienter les élèves vers un programme; il estime qu'il contribue au taux de réinscription en *Sciences humaines*. Les diverses mesures visant l'aide en français, que ce soit le dépistage et la mise à niveau ou le service offert par le centre d'aide en français (CAF), sont considérées d'une importance particulière vu les caractéristiques de la population scolaire. Le Collège mentionne également les formes de tutorat offertes par le centre d'aide en philosophie (CARAPH) et dans certaines autres disciplines, les contrats de réussite en cas d'échecs multiples et la limitation du nombre d'élèves dans certains cours. En ce qui concerne les mesures d'accompagnement vers les carrières scientifiques et technologiques, le Collège considère que les projets de recherche proposés aux élèves en *Sciences de la nature* ont des retombées positives de divers ordres dont la satisfaction des élèves participants et la possibilité qui leur est offerte de confirmer leur choix de carrière. Par ailleurs, la révision des programmes, dont ceux qui sont ciblés par le plan de réussite, a été l'occasion d'aménager les logigrammes de manière à bien répartir les compétences et les savoirs entre les différents cours et à y intégrer certaines mesures du plan. Enfin, le Collège accorde de l'importance au perfectionnement pédagogique offert aux nouveaux professeurs, notamment dans le cadre du programme MIPEC¹.

Dans son bilan de l'application du plan de réussite, le Collège a examiné chacune des activités que la Commission lui a demandé d'évaluer : les centres d'aide, le tutorat par les pairs, les mesures d'accompagnement vers les carrières scientifiques et technologiques et les contrats conclus avec les élèves en vertu du règlement sur la réussite. De plus, il a tenu compte de plusieurs autres mesures qu'il pense avoir contribué aux progrès constatés. Cette évaluation a été faite avec rigueur et objectivité en tenant compte du nombre d'élèves touchés et du degré de satisfaction des personnes intéressées. Les liens sont établis avec prudence entre les différentes mesures d'aide et leur effet sur l'évolution des divers indicateurs de la réussite.

La Commission encourage le Collège à poursuivre ses efforts en vue d'accroître la réussite en 1^{re} session et elle note l'attention que le Collège entend porter au phénomène des échecs ou abandons de tous les cours. À ce propos, le processus conduisant à la réorientation vers le DEP mérite d'être analysé en profondeur. La Commission invite par ailleurs le Collège à ne pas négliger les moyens de soutien au cheminement des élèves jusqu'en fin de parcours

1. Module d'insertion professionnelle en enseignement collégial.

– le bilan est moins explicite à ce sujet – pour que le taux de réinscription atteint en 3^e session se traduise par un taux de diplomation satisfaisant.

Enfin, la Commission note avec intérêt la stratégie consistant à intégrer des mesures d'aide à la réussite au sein des activités des différents programmes. Elle souligne, dans cette même optique, l'importance de la relation maître-élève et invite le Collège à étendre l'offre de perfectionnement pédagogique à l'ensemble des professeurs.

Conclusion

La Commission constate que l'application par le Collège de Rosemont de son plan institutionnel de réussite et de diplomation a été accompagnée de progrès dans le cas de la réussite des cours en 1^{re} session, que la cible de réinscription en 3^e session a été atteinte, voire dépassée, pour la cohorte de 2001 et que ces résultats ont été obtenus malgré une baisse du degré de préparation des élèves mesurée par la moyenne générale au secondaire (MGS) durant la période d'application du plan. Le Collège espère aussi atteindre la cible de diplomation en durée prolongée pour la cohorte de 1998.

Le plan de réussite a été mis en œuvre dans sa presque totalité et certaines mesures y ont été ajoutées. Le Collège constate que l'application du plan a amené plusieurs retombées positives dont l'acquisition d'une meilleure connaissance des élèves et le renforcement de l'engagement du personnel. À la suite d'une évaluation rigoureuse et prudente des principaux éléments du plan, il retient, parmi les moyens les plus efficaces, le cheminement d'*Accueil et intégration* et les diverses mesures d'aide en français. Il considère d'autre part devoir accentuer l'engagement des élèves à l'égard des études et améliorer la concertation des différents groupes de professeurs et de professionnels et l'arrimage des diverses activités; il entend également se pencher sur les moyens de réduire le taux de réussite « nul » en 1^{re} session.

La Commission encourage le Collège dans la poursuite de l'application de son plan institutionnel de réussite et de diplomation et dans les efforts renouvelés qu'il entend consacrer à remédier aux difficultés initiales de certains élèves, cela sans pour autant négliger le soutien à offrir tout au long du cheminement scolaire. Elle note avec intérêt l'intégration de certaines mesures du plan de réussite au moment de la révision des programmes.

La Commission souligne l'importance de la relation pédagogique et elle remarque l'importance que le Collège accorde au perfectionnement pédagogique offert aux professeurs ainsi que l'intérêt manifesté par ceux-ci envers les activités de perfectionnement. Dans cet esprit, elle invite le Collège à étendre son offre de perfectionnement pédagogique à l'ensemble des professeurs.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Bengt Lindfelt, agent de recherche